

NOUVEL ARRETE GAZ 2020 ET NOUVEAUX POINTS DE CONTROLES

NVELARRETGAZ20

PROGRAMME 2023

Délai d'accès formation : inscription 15 jours avant

Objectifs

- Connaître les principales bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz suivant les nouvelles règles de l'arrêté du 23 Février 2018 (Applicable au 01/01/2020)
- Maîtriser la saisie et le remplissage des nouveaux certificats de conformité
- Maîtriser la fiche QUALIGAZ Zéro défaut 2020
- Maîtriser les nouveaux points de contrôle 2020

Public Visé

Toute personne désireuse de connaître le nouvel arrêté Gaz 2020 et les nouveaux points de contrôles

Durée

8.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Aucun prérequis spécifique

Parcours pédagogique

Accueil des participants

Présentation des objectifs de la formation :

Présentation du :

- Nouvel arrêté du 23 Février 2018
- Guides thématiques du CNPG

Étude détaillée des modifications liées à la réalisation d'une installation intérieure domestique gaz conformément à l'arrêté du 23/02/2018 :

- Sites de production d'énergie en individuel (SPE)
- Installations de gaz (IG)
- Évacuation des produits de combustion (EVAPDC)

Les nouveaux points de contrôle 2020

La fiche QUALIGAZ Zéro défaut 2020

Les nouveaux certificats de conformité

Exercices d'applications sur des cas concrets Correction en commun

Bilan et synthèse de la formation QUALIGAZ

Les + métier

Objectifs pédagogiques

Connaître les principales bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz suivant les nouvelles règles de l'arrêté du 23 Février 2018 (Applicable au 01/01/2020)

Maîtriser la saisie et le remplissage des nouveaux certificats de conformité

Maîtriser la fiche QUALIGAZ Zéro défaut 2020

Maîtriser les nouveaux points de contrôle 2020

Méthodes et moyens pédagogiques

Par le biais de QCM, les stagiaires s'évalueront sur les différents thèmes.

La formation, animée par un formateur expert des installations gaz, s'articule autour d'apports théoriques suivis d'échanges d'expériences, d'exercices pratiques et de mises en situation.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : NVELARRETGAZ20-20230224

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation qualitative de fin de stage

Validation du stage par un test

Feuille d'émargement collective

Attestation de présence individuelle

Modalités d'Accessibilité

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : 300.00 €

Intra (Par Jour) : Nous consulter

Effectif

De 4 à 14 Personnes